12 LES SUBERAIES (FORÊTS DE CHÊNE-LIÈGE)

Présence en Languedoc-Roussillon

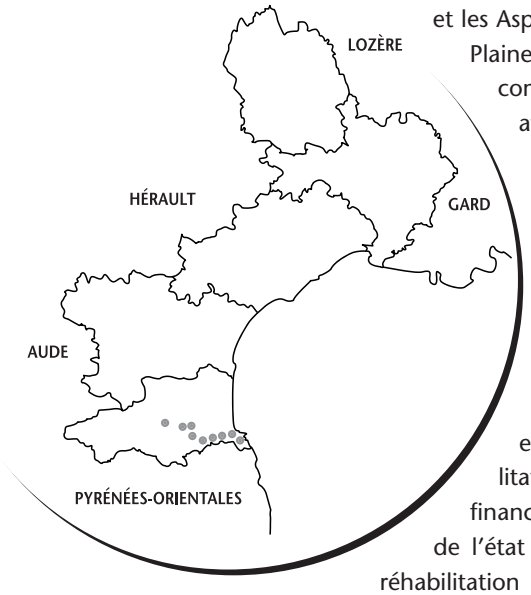

Ces peuplements sont présents dans les Pyrénées-Orientales, notamment dans les Albères et les Aspres jusqu'à 500 voire 600 mètres d'altitude mais on en trouve aussi dans la Plaine du Roussillon, en bas Conflent et en bas Vallespir (voir carte). Ils sont composés principalement de chêne-liège, celui-ci pouvant se trouver en mélange avec d'autres espèces, surtout chêne vert et chêne pubescent.

Présent autour de la Méditerranée depuis fort longtemps (10 000 ans avant notre ère), cet arbre se serait adapté pour résister aux passages répétés du feu en se construisant une épaisse armure isolante, le liège. C'est au 18ème siècle que le liège prend de l'importance car, suite à la mise au point du procédé de fabrication des bouteilles en verre, le bouchon de liège devient le moyen imparable de conserver le vin. L'industrie du bouchon prend un essor important en Catalogne. Mais à partir de 1950, la suberaie est petit à petit abandonnée à cause de la concurrence des lièges espagnol et portugais, et des matières synthétiques. 1980 marque le début de réhabilitation de la suberaie : dans le cadre de la protection contre les incendies, l'Etat finance un vaste programme de création de pistes, débroussaillements, entretien de l'état débroussaillé par des troupeaux, levée de liège brûlé ou surépais. Cette réhabilitation sera très utile quand, à partir de 1990, le liège des Pyrénées-Orientales reprendra tout à coup de la valeur aux yeux des utilisateurs qui craignent une pénurie du liège. Elle aura créé les conditions favorables à la reprise de la levée du liège dans les suberaies.

Régions naturelles où ils sont fréquents

Albères et Côte rocheuse (66), Aspres (66).

Aspect général

Ces peuplements, purs ou mélangés, peuvent avoir l'aspect d'un taillis simple, d'une futaie régulière ou d'une futaie irrégulière. La densité des arbres est très variable selon l'histoire des parcelles : dans certains peuplements qui ont souffert du feu et du pâturage, le couvert est inférieur à 10%, d'autres ont une densité supérieure à 1000 arbres/ha. Le sous-bois est en général très développé si la parcelle n'est pas pâturée par des troupeaux. Selon les stations, la hauteur des brins varie de 3 à 15 mètres à l'âge adulte et le diamètre (à 1,30 mètre du sol) de 10 à 40 cm.

Etages de végétation

Le chêne-liège est présent dans la plaine du Roussillon et en piémont des montagnes pyrénéennes :

- dans l'étage mésoméditerranéen inférieur (jusqu'à 400 voire 500 mètres d'altitude) : avec chêne vert, pin pignon, chêne kermès, micocoulier,
- dans le bas de l'étage mésoméditerranéen supérieur (de 400 à 600 mètres d'altitude) : avec chêne vert et chêne pubescent.

Sols

Le chêne-liège ne pousse pas sur les sols carbonatés (présence de calcaire actif). Il tolère des sols superficiels et rocheux mais préfère les sols légers et filtrants.

Potentiel économique, produits

Le potentiel économique de ces peuplements est assez fort actuellement car le liège des Pyrénées-Orientales retrouve de la valeur depuis quelques années en raison de la crainte d'une pénurie au niveau international. La commercialisation du liège femelle est relativement facile surtout si on accède aisément à la parcelle à lever et les revenus pour le propriétaire sont conséquents. En revanche, le liège mâle (premier liège levé), le liège brûlé et le liège surépais se commercialisent moins facilement.

Exposition aux risques d'incendie

Elle est très forte, d'autant plus que ces peuplements sont souvent inclus dans une mosaïque de taillis complets, de garrigues plus ou moins ouvertes et de landes, extrêmement combustibles. Les arbres sont d'autant plus sensibles au feu que le liège a été levé récemment.

Sensibilité du milieu naturel (érosion, paysage)

La sensibilité à l'érosion est importante sur les fortes pentes (au-delà de 30%).

La sensibilité paysagère sera d'autant plus forte que le peuplement se trouve sur un versant bien en vue d'un village ou d'une ville, d'une route ou d'un site fréquenté.

Habitats d'intérêt communautaire

Concernés en partie par l'habitat d'intérêt communautaire 9330(4) « Suberaies des Pyrénées-Orientales ».

Suberaie en production dans les Albères.

RECOMMANDATIONS POUR UNE GESTION DURABLE

La gestion des suberaies abandonnées depuis plusieurs dizaines d'années, ayant souvent subi le passage d'un ou plusieurs incendies, passe forcément par un stade de rénovation.

Pour la production de liège

Gestion conseillée :

- ***traitement en futaie régulière*** par rénovation et amélioration progressive des peuplements :
  - débroussaillement de pénétration,
  - éclaircie sanitaire (prélèvement des arbres tarés et dépérissants) et sélective au profit des arbres les plus vigoureux,
  - démasclage du liège mâle, levée des lièges brûlés, abîmés ou surépais, levée du liège de qualité si le moment est venu (épaisseur minimum : 3 cm).
    Une taille et un élagage des chênes-lièges sont souvent nécessaires.
  - les éclaircies suivantes interviennent après chaque levée de liège (tous les 12 à 15 ans).

⚠ Attention : ce traitement s'applique aux futaies régulières dont le couvert est complet. Il est fortement conseillé, après avoir réalisé les interventions de rénovation, d'entretenir le sous-bois par pâturage.

- ***variante : irrégularisation :*** certaines futaies régulières n'étant pas complètes, on s'appliquera, outre les interventions ci-dessus, à favoriser dans les trouées le développement des semis naturels ou à y planter des chênes-lièges. Ceci revient à irrégulariser la futaie. De jeunes arbres étant présents dans ces peuplements, la présence de troupeaux sera tolérée seulement si les taches de régénération sont mises en défens et tant que le couvert ne sera pas fermé.

- ***traitement en futaie irrégulière :***
  - dans un premier temps, la rénovation du peuplement consistera en un débroussaillement de pénétration, une coupe sanitaire tendant à équilibrer les différentes classes d'âge, le démasclage du liège mâle, la levée des lièges brûlés, abîmés ou surépais, et la levée du liège de qualité si le moment est venu (épaisseur minimum : 3 cm),
  - ensuite, tous les 15 ans, lors du repérage des arbres à lever pour l'estimation de la récolte, les arbres trop vieux ou dépérissants seront marqués à exploiter, les bouquets d'âge moyen seront éclaircis et les jeunes tiges dépressées.

⚠ Attention : ce traitement s'applique aux futaies irrégulières et aux futaies régulières en cours d'irrégularisation, peu sensibles au feu (couvert fermé) et protégées par des aménagements. En effet, de jeunes arbres étant présents dans ces peuplements, la présence de troupeaux est indésirable.

Débroussaillement mécanique d'une suberaie dans les Albères.

• ***conversion des taillis en futaie :***

- soit en futaie régulière en réalisant un balivage conservant si possible de 500 à 800 arbres/ha,
- soit en futaie irrégulière : dans les taillis qui ne sont pas complets, on réalisera un balivage comme ci-dessus et on favorisera les semis naturels dans les trouées (ou on y plantera du chêne-liège).
  Les interventions de rénovation (démasclage du liège mâle, levée des lièges brûlés, abîmés ou surépais, levée du liège de qualité si le moment est venu) seront réalisées.

⚠ Attention : la levée du liège a lieu tous les 12 à 15 ans. Elle se pratique manuellement, à la hache. Le liège se décolle bien de juin à la mi-août, quand l'arbre est en sève, en dehors des périodes sèches. Le leveur doit être très adroit car il doit décoller le liège sans endommager « la mère », assise qui permet à l'écorce de se reconstituer. Après la levée, l'arbre est affaibli, reste fragilisé pendant un à deux ans et très sensible à l'incendie.

Gestion déconseillée : levée du liège trop mince (épaisseur inférieure à 3 cm) ou mal réalisée endommageant « la mère » et mettant en cause la production à venir des arbres.

Pour la production de bois d'œuvre d'une autre essence

Gestion possible : coupe à blanc et renouvellement par substitution d'essences (voir fiche 10).

⚠ Attention : ce mode de gestion est recommandée surtout si, malgré des conditions de croissance correctes (sol et climat), le peuplement ne comporte pas d'arbres de qualité. Par ailleurs, sur les fortes pentes et sur sols fragiles, une coupe à blanc favorise l'érosion. Il convient alors de limiter la surface exploitée. Enfin, une plantation coûte cher à réaliser mais aussi à entretenir : il faut être sûr que le suivi indispensable à sa réussite sera assuré. Le choix des essences à introduire et la provenance des plants sont de première importance.

Recommandations particulières pour une gestion durable

D'une manière générale, la rénovation des suberaies est favorable à la diversité biologique car elle peut s'avérer favorable au retour ou au maintien de nombreuses espèces animales et végétales, à la prévention des incendies et à la qualité paysagère.

- ***Dans le cadre de la protection contre les incendies,*** la gestion tiendra compte des préconisations réglementaires en vigueur localement.
- ***Favoriser la diversité*** en préservant si possible, lors des interventions, les essences disséminées.
- ***Privilégier la qualité des interventions***.
- ***Préserver les habitats prioritaires et les espèces protégées*** et, plus généralement, les milieux particuliers (notamment les milieux humides en zone méditerranéenne).
- ***Préserver le bon état sanitaire des arbres*** en effectuant si nécessaire les traitements adéquats.

Pour en savoir plus

- Schéma régional de gestion sylvicole ; CRPF ; 2001
- Guide de subériculture des Pyrénées-Orientales ; IML, BRL ; 2000
- Cahiers d'habitats consultables sur internet « www.environnement.gouv.fr » pour plus de détails sur les habitats

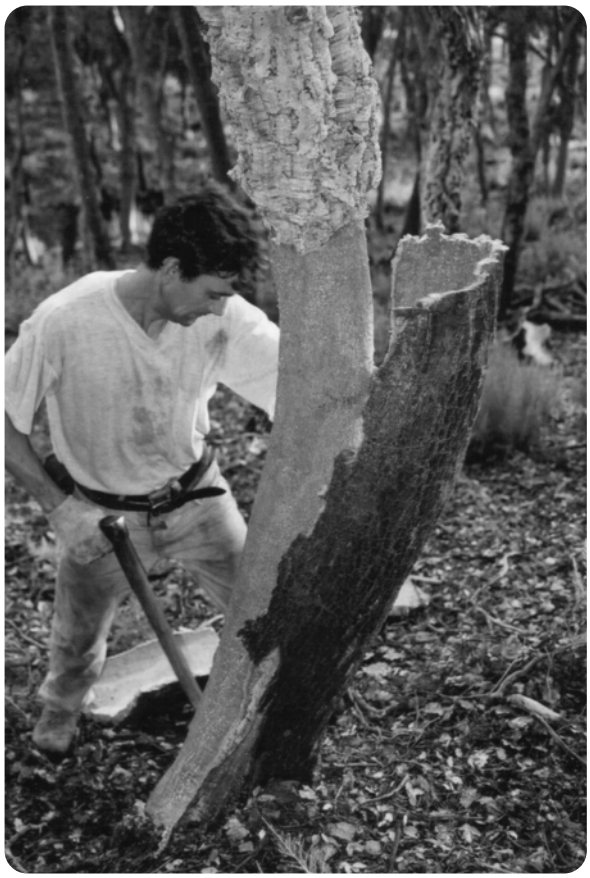

Levée du liège dans les Albères.